

## COPIE

La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en charge des Relations internationales sur le climat Le secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

Paris, le 21 mars 2016

Monsieur le Député,

Conscients du rôle de l'investissement public sur l'activité économique des territoires, le Président de la République et le Premier ministre ont décidé de renouveler l'effort engagé en 2015 pour l'investissement dans les réseaux existants dans le cadre du programme de grands travaux.

En 2015, un premier plan d'investissement de 100 millions d'euros avait permis de lancer plus de 150 chantiers dont 100 % ont été réalisés en ce début d'année.

Nous sommes heureux de vous confirmer la mise en place d'un plan d'investissement exceptionnel en 2016 pour l'entretien du réseau routier national et des voies navigables partout en France. Cet effort particulier va permettre d'amplifier la mobilisation engagée l'année dernière.

Les moyens sont portés cette année à un niveau sans précédent, notamment grâce à la mobilisation d'une enveloppe supplémentaire de 150 millions d'euros.

Près de 300 millions d'euros seront ainsi investis dans plus de 400 opérations de régénération des routes nationales : c'est une hausse de 55 % en un an des moyens pour l'entretien de ces équipements, et un triplement depuis 2012. Le niveau d'investissement dans les routes sera cette année le plus élevé depuis 10 ans.

Monsieur Joël GIRAUD Député des Hautes-Alpes 126 rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

La liste de l'intégralité des chantiers est disponible sur le site du Ministère à l'adresse suivante :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Reseau-routier-et-fluvial-plan-d.html

Le gouvernement soutient l'activité économique. La politique des transports que nous menons donne la priorité à la maintenance et à l'entretien des réseaux dans tous les territoires.

Ce plan de soutien en est l'illustration et nous vous encourageons à venir constater sur le terrain la mobilisation de tous les acteurs pour la préservation et la pérennité de notre patrimoine commun.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Ségolène ROYAL

Alain VIDALIES